

Seigneurs et maîtres : dominer en Normandie médiévale

(XI^e-XV^e siècle)

25.09.24 – 29.09.24

CCIC de Cerisy-la-Salle (Manche)

Résumé

Pour reprendre une expression fameuse de Robert Fossier, qui domine la « terre et les hommes » en Normandie entre le XI^e et le XV^e siècle ? Tout en rouvrant les dossiers classiques de l'historiographie normande, telle la question de la féodalité ou de l'absence du servage, cette rencontre souhaite faire émerger de nouvelles réflexions autour de la notion de domination. Ici entendue comme le contrôle effectif de groupes ou de territoires, elle renvoie également aux stratégies mises en œuvre par les dominants pour légitimer et justifier l'ordre social. À travers la relecture de phénomènes politiques, économiques, sociaux et religieux, pris dans leur ensemble, le colloque s'inscrit dans la continuité de travaux récents sur la fabrique du pouvoir dans les sociétés médiévales tout en souhaitant interroger et peut-être redéfinir le concept de domination. En effet, si la domination contribue à hiérarchiser la société, d'autres aspects comme la coopération, la négociation et la contestation sont à prendre en compte.

Argumentaire

Héritière du latin médiéval « *dominium* », la notion de domination invite à reconsidérer l'histoire de la société normande médiévale, ses sources (textuelles, iconographiques, archéologiques, numismatiques, etc.) et les relations de pouvoir qui s'y jouent. Le « *dominium* », dont découlent nombre de mots médiévaux, du « *dominus* » au « *domeigne* », est, selon Alain Guerreau, un « rapport social original constitué par la simultanéité et l'unité de la domination sur les hommes et sur les terres ». Si le concept n'apparaît jamais en tant que tel dans les sources écrites, il est de plus en plus employé par les historiens, dans une perspective interdisciplinaire, comme en témoigne le récent programme « Domination : formes et modalités de la gouvernamentalité médiévale »¹. Dans la continuité de plusieurs rencontres récentes du cycle « Normandie médiévale » au Centre Culturel International de Cerisy-la-Salle (Manche),

¹ <https://dominatio.hypotheses.org/>

le colloque tirera lui aussi profit du dialogue avec les sciences humaines et sociales – on pense notamment aux travaux de Max Weber, Pierre Bourdieu et James Scott – pour comprendre les ressorts de la domination en Normandie. Contribuant à ces nouvelles approches, les outils récemment développés dans le champ des humanités numériques pourront être mobilisés par les communicants.

Qui détient le pouvoir ? Du règne fondamental du duc Richard II (996-1026) au recouvrement du duché par Charles VII en 1450, la Normandie a souvent changé de maître. Disputée par plusieurs dynasties jusqu'au milieu du XV^e siècle – « Rollonides », Plantagenêts, Capétiens, Lancaster – conquise et occupée à plusieurs reprises, la principauté normande est aussi le théâtre de conflits internes entre ses différents composantes (princes, communautés ecclésiastiques, aristocratie, communautés d'habitants rurales et urbaines) pour le contrôle des hommes et des ressources. Dominer n'est pas le privilège de quelques-uns : hormis quelques figures habituelles du pouvoir qu'il faudra réinterroger, du roi à l'évêque et de l'abbé au comte, d'autres groupes, tels que les « coqs » de village (vavasseurs, laboureurs, etc.), le patriciat urbain (maires, négociants, etc.) et les administrateurs (prévôts, sergents, etc.) seront examinés. Leur appartenance commune aux élites ou à une aristocratie pourra également être débattue.

Il s'agit de considérer la domination autrement que comme une somme de rapports binaires (seigneur/dépendant, clerc/laïc, prince/sujets), figés (une domination chasse l'autre ou peut être contestée) et compartimentés (économique, social, politique, culturel, etc.). Son imbrication et ses effets cumulatifs, à différents échelons de la société, sont donc constitutifs de la domination : un dominant peut aussi être un dominé et plusieurs formes de domination peuvent s'exercer sur un seul individu ou un seul groupe. En effet, d'après Michel Senellart, la domination « n'a d'autre but que de se renforcer indéfiniment ».

Toutefois, la domination n'est pas un synonyme de pouvoir ou de gouvernement. Construite à hauteur d'homme, par une large gamme de relations qui s'entrecroisent dans tous les aspects de l'existence, la notion met l'accent sur la complexité du jeu des acteurs dans la société normande des XI^e-XV^e siècles. Sur une période de près de cinq cents ans, les changements politiques et dynastiques, les événements épidémiques ainsi que les transformations économiques et sociales de fond ont recomposé les rapports de domination. C'est pourquoi une attention particulière sera portée à leurs dynamiques, leurs rythmes et leurs réactivations épisodiques. D'autres questionnements pourront aussi être soulevés, tant du point de vue de la place des femmes dans les mécanismes de la domination que de l'évolution de certaines formes de pouvoir dans le temps, comme le périmètre de compétences des charges et offices.

Comment les dominants s'imposent-ils ? Pour construire et maintenir leur pouvoir, les dominants usent de tout un ensemble de stratégies, de discours, de relations et de techniques de gouvernement spécifiques, qu'il est nécessaire d'analyser. Si la coercition ou l'emploi de la violence viennent de prime abord à l'esprit, d'autres formes de contrôle social existent. Par exemple, la féodalité normande demeure un enjeu crucial fondée sur la relation entre un seigneur et son vassal. Le langage et les discours de la domination (titulature, monnaie, patronage littéraire, etc.) participent de même à la légitimation du pouvoir et aux mécanismes de la distinction sociale. Au-delà d'une forme de contrainte, elle s'accompagne d'une justification de l'ordre social, dont les relais et la réelle pénétration dans la société peuvent être interrogés, ce qui soulève le problème de l'association au pouvoir et du consentement des populations.

Où les dominants exercent-ils leur pouvoir ? Les intervenants sont invités à réfléchir aux instances et aux lieux de la domination. Bien que la seigneurie et la paroisse permettent le contrôle des populations, d'autres territoires peuvent être étudiés tels que les cours princières, les communes urbaines, les ateliers et les circuits judiciaires. Le fonctionnement et la gestion interne des seigneuries, notamment par la perception des redevances et des coutumes, sont aussi à envisager. Pour approfondir les travaux de Charles Homer Haskins, de Joseph Strayer et Thomas Bisson, on s'attachera, en outre, à décrire le rôle des acteurs au sein des institutions, plus que des institutions elles-mêmes. Quel est le périmètre d'action des comtes, des baillis, des vicomtes, des officiers de l'Échiquier et des prévôts ? Dans quelle mesure se superposent ou se concurrencent-ils ? En outre, la domination s'inscrit concrètement dans le paysage et la vie quotidienne par le recours à des politiques de construction, à l'aménagement des territoires ainsi qu'à des stratégies de distinction sociale. Si la place du château et des fortifications dans la société médiévale normande a fait l'objet de nombreuses recherches depuis les travaux pionniers de Michel de Boüard, le colloque souhaite tirer parti de l'apport récent des études archéologiques sur les résidences élitaires, les infrastructures seigneuriales (fours, granges dîmières, moulins, pêcheries, ponts, gués, parcs, routes, etc.), l'habitat rural et la culture matérielle.

Afin de souligner les spécificités des structures sociales normandes (dont l'originalité doit aussi être interrogée), les interventions s'inscriront dans un cadre chronologique élargi, allant du début du XI^e siècle à la fin du XV^e siècle, qui permettra de confronter des cas de figure et des situations variées. Si des temps forts scandent l'histoire de la Normandie entre ces deux dates, il ne faut pas non plus négliger d'autres périodes jusqu'ici moins explorées tel le règne de Philippe le Bel et de ses fils. Dans le prolongement de la réflexion sur la domination, la rencontre sera également l'occasion de soulever des questions sur des points débattus. Dominer

signifie-t-il appartenir aux élites ? Les dominants forment-ils une « société politique » ? L'émergence de l'État, prégnante à partir du XIII^e siècle, favorise-t-elle de nouvelles formes de domination ?

Axes thématiques

Construire la domination. Il convient de penser la domination à travers le jeu des acteurs, en partant du principe qu'elle n'est pas seulement conflictuelle mais qu'elle laisse place à toute une gamme de stratégies qui passent par la coopération, l'accommodement, la compétition, la coercition et la violence, comme Dominique Barthélemy et Joseph Morsel l'ont bien souligné pour les XI^e-XV^e siècles. La domination met en jeu des hiérarchies complexes, du comte au chef de paroisse, que les interventions devront examiner. Y a-t-il une cohérence au groupe des dominants ? Leurs intérêts se rejoignent-ils ou s'opposent-ils, et sous quelles modalités ? À ce titre, il faut insister sur le rôle des dominés dans la construction des rapports de pouvoir. Les communications pourront mettre en lumière des groupes, des communautés ou des individus particuliers dans des études de cas développées. Il s'agit de souligner l'existence de formes entremêlées de domination. Les acteurs ecclésiastiques seront aussi pris en compte, dans la mesure où l'Église participe à l'encadrement des hommes et des terres et contribue à redéfinir les dominations, notamment après le « tournant grégorien » et sa mise en application spécifique à la Normandie.

Nouveaux maîtres, nouvelle domination. Les intervenants sont incités à revenir sur quelques grandes figures de maîtres du duché. Si la biographie de Guillaume le Conquérant par David Bates a posé quelques réflexions en termes de domination, il reste à les élargir à l'ensemble des princes successifs qui ont régné sur la Normandie. Les moments de rupture politique entraînent souvent, sans que cela soit obligatoire, une évolution des formes de domination. Se pose donc la question des modes de gouvernement et de leur pérennité à travers les changements dynastiques. Les communications pourront porter sur les phénomènes de conquête (1106, 1144, 1204, 1417, 1450) et l'instauration de nouveaux pouvoirs, de coopération avec les élites locales et les communautés d'habitants. De plus, dominer en Normandie n'est pas un phénomène proprement normand. La domination peut venir d'ailleurs et des individus extérieurs au duché participent à l'exercice du pouvoir. Français, Anglais, Angevins, Bretons, Bourguignons (la liste n'est pas exhaustive) sont également des maîtres au sein du duché. La pertinence de la notion d'État, admise à partir du XIII^e siècle mais débattue

pour la période précédente, devra être interrogée. Dans ce sens, une attention particulière sera portée aux officiers de l'administration ducale et royale.

L'archéologie de la domination. Qu'il s'agisse de fortifications ou de résidences élitaires, la domination marque les paysages, les échanges commerciaux et les modes de vie. Comment les dominants ancrent-ils leur pouvoir au sein de territoires, à la vue des dominés ? Quels types de consommations spécifiques emploient-ils ? Y a-t-il des marqueurs archéologiques de la domination ? Des travaux récents ont mis en exergue l'importance des processus de distinction sociale et de territorialisation du pouvoir à toutes les échelles, de la paroisse à l'ensemble du duché. Par conséquent, les sources archéologiques sont essentielles pour analyser ces phénomènes. Les communications pourront notamment être consacrées à l'étude de sites, porter sur des corpus de mobilier ou adopter une démarche plus synthétique.

Questions anciennes. Ce colloque sera aussi l'occasion de revenir à d'anciens dossiers, ouverts en leur temps par Léopold Delisle ou Lucien Musset, relatifs à de grandes questions de l'historiographie normande, aujourd'hui quelque peu délaissés. En premier lieu, la notion de féodalité devrait être interrogée pour discuter de sa pertinence, ceci afin de réévaluer le modèle normand et son degré de structuration. Est-elle un facteur essentiel qui a contribué à faire émerger une classe de dominants ? La seigneurie, en tant qu'interface entre dominants et dominés, est un autre point crucial. À qui la terre appartient-elle ? Avec quels droits ? Quels sont les statuts des hommes qui l'occupent ? Des variations géographiques des modalités et formes de la domination peuvent-elles être identifiées ? Les communicants seront encouragés à proposer des réinterprétations de débats spécifiques à l'histoire du duché, souvent controversés, si l'on pense à Guy Bois, telle la question du servage, de l'esclavage et de la relative liberté de la paysannerie normande.

Quelques problématiques transversales irrigueront enfin l'ensemble de la réflexion. Premièrement, le rapport à l'espace et la territorialisation des pouvoirs, mis en avant par les recherches de Florian Mazel, sont essentiels dans la société médiévale qui a ses propres modes d'habiter. Les intervenants pourront aussi se demander si les évolutions de la fin de la période médiévale permettent d'envisager des formes de domination où le rapport à la terre tend à s'estomper. Deuxièmement, il faudra réfléchir aux régimes documentaires de la domination. Comment les sources, considérées ici de la manière la plus large possible (textuelles, archéologiques, numismatiques, iconographiques, etc.), traduisent-elles et mettent-elles en scène la domination ? Cela amènera à prendre en compte les discours et les normes, en gardant à l'esprit leurs évolutions et leurs liens avec ses formes effectives. Les rapports de domination

doivent aussi être étudiés par le biais du droit et de la justice (droit canon, coutumes, compilations, ordonnances, procès, etc.) qui constituent à la fois les instances où l'on pense la domination et le lieu de son exercice.

Aspects pratiques

Le colloque se tiendra au Centre Culturel International de Cerisy-la-Salle (Manche). Les communications de 30 minutes devront être prioritairement faites en français. Exceptionnellement l'anglais et l'italien sont acceptés, à charge du communicant de proposer un support papier ou un diaporama en français. Nous encouragerons par ailleurs ceux qui communiquent en langue française à proposer un support en anglais pour le public non francophone. Les propositions de communication devront être soumises au plus tard le 15 juin 2023. Elles comprendront un titre explicite, un résumé entre 1500 et 3000 signes, espaces compris (250-300 mots) et une courte présentation de l'auteur et de ses travaux. Elles doivent être envoyées à l'adresse suivante : cerisydominor@gmail.com. Les communicants retenus seront informés en octobre 2023. Nous invitons les intervenants à se saisir de dossiers spécifiques ou d'études de cas afin de proposer une réflexion sur la domination en contexte et de prendre position par rapport à cette notion. Une attention particulière devra être accordée au rôle des acteurs (individus, groupes ou communautés).

Les jeunes chercheurs sont vivement encouragés à soumettre des propositions. Une aide au financement spécifique aux doctorants et jeunes chercheurs sans poste est prévue par les organisateurs.

Organisation

Hugo Fresnel, Université de Caen Normandie, Centre Michel de Boüard – CRAHAM, UMR 6273.

Bastien Michel, Université de Caen Normandie, Centre Michel de Boüard – CRAHAM, UMR 6273.

Comité scientifique

- Pierre Bauduin (Université de Caen Normandie, Centre Michel de Boüard – CRAHAM, UMR 6273) ;

- Boris Bove (Université de Rouen Normandie, GHRIS, EA 3831) ;
- Gaël Carré (DRAC de Normandie, SRA) ;
- Anne Curry (University of Southampton, Faculty of Humanities) ;
- Antoine Destemberg (Université d'Artois, CREHS, UR 4027) ;
- Laurence Jean-Marie (Université de Caen Normandie, Centre Michel de Boüiard – CRAHAM, UMR 6273) ;
- Frédérique Lachaud (Sorbonne Université, Centre Roland Mousnier, UMR 8596) ;
- Fabien Paquet (Université de Caen Normandie, Centre Michel de Boüiard – CRAHAM, UMR 6273) ;
- Daniel Power (Swansea University, MEMO) ;
- Diane Rego (Université de Caen Normandie, Centre Michel de Boüiard – CRAHAM, UMR 6273).

Lords and Masters : domination in medieval Normandy

(11th-15th centuries)

25.09.24 – 29.09.24

CCIC de Cerisy-la-Salle (Manche)

Summary

Taking inspiration from Robert Fossier’s important questions on who dominated the territory and inhabitants (“la terre et les hommes”) of medieval Normandy, we are keen to reopen major historiographical debates on feudalism and serfdom. Our conference aims to stimulate new reflections on the notion of domination. We take the term to include not only the actual control of people and/or territories, but also strategies implemented by the dominators to legitimize and justify the social order over which they ruled. Through reinterpretation of political, economic, social and religious arenas, considered together, this conference positions itself within the cursus of recent works on the fabric of power in medieval societies. It aims to question, and perhaps redefine, the concept of domination. Whilst domination contributed much to social hierarchy, other formative aspects – such as cooperation, negotiation and contestation – should not be overlooked.

Rationale

The medieval Latin expression “*dominium*” stimulates discussion of power relations in medieval Norman society and the sources which can be brought to bear on the subject, whether textual, iconographic, archaeological, numismatic, etc. “*Dominium*”, from which a number of medieval words derive from “*dominus*” (lord) to “*domeigne*” (demesne) is, according to Alain Guerreau, an “original social relationship constituted by the simultaneity and unity of domination over men and over land”. Even though this concept does not necessarily appear as such in the written sources of the period, it has been increasingly deployed by historians from an interdisciplinary perspective, as evidenced by the recent program “*Dominatio: formes et modalités de la gouvernementalité au Moyen Âge*”². Following in the succession of conferences on medieval Normandy organized at the International Cultural Centre of Cerisy-la-Salle (Manche), this conference will also thrive on dialogue between humanities and social sciences

² <https://dominatio.hypotheses.org/>

– influenced by the work of Max Weber, Pierre Bourdieu and James Scott – to understand the characteristics of domination in Normandy. Such new approaches can also be boosted by the application of tools recently developed in the field of digital humanities.

Who holds power? Between the reign of Duke Richard II (996-1026) and the reconquest of the duchy by Charles VII in 1450, the masters of Normandy changed on many occasions. The territory was disputed between several dynasties (“Rollonides”, Plantagenet, Capetian, Lancastrian). Not only was it conquered and occupied but it was also a theatre of conflict between its own inhabitants (princes, nobles, rural and urban communities, churchmen) for control of men and resources. Domination was not the exclusive privilege of the few. In addition to the usual suspects of king, lord, bishop, and abbot, other groups, such as village leaders (vavassors etc.), urban elites (mayors, merchants, etc.) and administrators (provosts, sergeants, etc.) should not be overlooked. Their synergies with the ruling elites can also be debated.

Domination is not simply a question of binary relations (for example, lord/dependent, cleric/laity, prince/subjects), nor is it fixed (one domination can drive out another, or can be contested), or compartmentalized (in terms of economic, social, political, and cultural, categorization). Its cumulative effects, at different levels of society, are complex: a person who dominates can also be dominated. Several forms of domination can be exercised over a single individual or a single group. Indeed, according to Michel Senellart, domination “has no other purpose than to strengthen itself indefinitely”.

That said, domination is not a synonym for power or government. Constructed at an inter-personal level and characterized by a wide range of relationships which intersect in all aspects of existence, the notion of dominance emphasizes the complexity of social bonds in Normandy from the 11th to 15th centuries. Over a period of nearly five hundred years, political and dynastic changes as well as epidemics and fundamental socio-economic transformations have created, and recreated, the forms and levels of domination. As a result, particular attention can be paid to dynamics, rhythms and reactivations over time. Other questions can also be raised, for instance, the place of women in the mechanisms of domination, and the evolution of certain forms of power over time, including the scope of offices and officeholders.

How did the “dominators” impose themselves? To build and maintain their power, they used a whole set of specific strategies, discourses, relationships and techniques of government, all of which need to be considered. If coercion or the use of violence comes first to mind, other

forms of social control can also be seen to exist. For example, Norman feudalism remains a crucial issue, based on the relationship between a lord and his vassal. The language and discourses of domination (titles, coinage, literary patronage, etc.) likewise contributed to the legitimization of power and the mechanisms of social distinction. Domination embodied a form of constraint but was also accompanied by justification of a specific social order. Even so, we can question the extent to which this permeated society, thereby raising issues of the relationships of claimed dominance with actual power, and also of the role of consent of the people.

There is also an important spatial element to be considered. Contributors are invited to reflect on the instances and places of domination. Although lordship and village structures allowed control of populations, other environments come to mind, such as princely courts, urban communes, craft workshops and judicial circuits. The practical operation and internal management of lordships, through the collection of dues, are also relevant. To build on the work of Charles Homer Haskins, Joseph Strayer and Thomas Bisson, we encourage consideration of agency *within* institutions rather than the institutions themselves. What is the scope of action of seigneurs, baillis, vicomtes, officers of the chambre des comptes and of the Echiquer, and the prévôts? To what extent did they overlap or compete? In addition, domination was inscribed tangibly in the landscape and in daily life through building strategies, territorial planning and methods of social distinction. The place of castles and fortifications in medieval Norman society has been the subject of much research since Michel de Boüard's pioneering work. Participants are invited to take advantage of recent archaeological studies on elite residences, rural settlement, infrastructure (e.g. ovens, tithe barns, mills, fisheries, bridges, fords, parks, roads, etc.) and material culture.

In order to discuss the specificity of Norman social structures, the uniqueness of which can be questioned, we are taking a long chronological perspective, from the beginning of the 11th century to the end of the 15th century, with the intention of making possible comparison across both time and space. Within this chronological spread, some periods have been studied more than others. We are keen not to neglect less explored periods, such as the reigns of Philippe le Bel and his sons. The conference will also be an opportunity to stimulate debate on controversial points. Did those who dominated automatically form their own distinct political society – the elite? Did the emergence of the state from the 13th century encourage new forms and patterns of domination?

Themes

Forging domination. It is useful to think about domination through the involvement of its actors. But we must bear in mind that domination is not just generated by conflict situations but is also forged by a range of strategies, such as cooperation, accommodation, competition, coercion and violence, as Dominique Barthélemy and Joseph Morsel have emphasised for the 11th-15th centuries. Domination involves complex hierarchies, from the lord to the local peasant community leaders. Is there coherence in these groups? Do their interests converge or diverge, and in what ways? Those who dominate play a significant role in the construction of power relationships. We hope that contributions will shed light on groups, communities or individuals through extended case studies. We should not forget the existence of mixed forms of domination. Ecclesiastical actors should be taken into account, since the Church participated in the defining of domination over people and territory, especially after the Gregorian reform and its application in Normandy.

New masters, new dominations. Papers are invited on the major figures of Norman history. David Bates' biography of William the Conqueror established ideas concerning that ruler's domination but what of the successive rulers who ruled Normandy? Political ruptures are also promising areas of study since they often generated change or evolution of the modalities of domination. Questions arise on modes of governance as well as on their permanence, or otherwise, across periods of dynastic change. Papers could be on the process of conquest (1106, 1144, 1204, 1417, 1450), considering, for instance, the establishment of new powers as well as efforts at cooperation with local elites and communities. Domination in Normandy is not only a local phenomenon. Domination might come from outside the duchy, as too the individuals who participated in the exercise of power. French, English, Angevin, Bretons, and Burgundian (the list is not exhaustive) also ruled the duchy. The relevance of the notion of the state, accepted from the 13th century but debated for the earlier period, can be interrogated. In this respect, the ducal and royal officers deserve attention in the exercise of their roles.

The archaeology of domination. Through the construction of fortifications and elite residences, those who dominated had a marked impact on landscapes, commercial exchanges and ways of life. How did they establish their position tangibly, in full sight of those they dominated? What of the archaeological markers of domination? How do consumption patterns reveal themselves? Recent studies based on archaeological evidence have highlighted the importance of social distinction and territorialisation at all levels, from the village to the duchy

as a whole. Papers could be dedicated to specific sites or find and collections, or else take a more synthetic approach.

Arguments of the past. This conference will provide an opportunity to return to the issues raised by Léopold Delisle or Lucien Musset, fundamental to Norman historiography but rather pushed aside nowadays. First, the notion of feudalism can be questioned to discuss its relevance as well as to reassess the concept of a “Norman model” of feudalism . Was this the essential factor which contributed to the emergence of a dominant class ? Lordship, as the interface between those who dominated and those who were dominated, is another crucial area of consideration. Who held the land? With what rights? What was the status of those who occupied land ? Can geographical variations in modalities and forms be identified? Papers are encouraged which propose new interpretations of the distinctive, but often controversial, ideas developed by Guy Bois on Normandy, such as questions of serfdom, slavery and the relative level of freedom of the peasantry.

Overlapping issues integrate our various themes. First, the relationship of space and territorialisation of power, enlightened by Florian Mazel’s studies, is a key element in a medieval society which had its distinctive forms. Papers might ask if changes in the later middle ages diminished the link between domination and the land. Secondly, interpreting ‘documentation’ in the widest manner (texts, archaeology, numismatics, iconography, etc.), how do sources reveal and reflect domination? What role did written texts play in the definition of domination. This prompts consideration of discourse as well as of norms, whilst also bearing in mind change over time and the intersection of theory and practice. These themes must also be studied through law and the exercise of justice (canon law, customs, compilations, orders, trials, etc.) since this is the context not only where domination is conceptualised and defined, but also where it is put into execution.

[Submission guidelines](#)

The conference will take place in the Centre Culturel International de Cerisy-la-Salle (Manche). Papers should be 30 minutes long and in French. Exceptionally, papers may be given English or Italian on condition that the speaker prepares a handout and/or powerpoint in French. We encourage those speaking in French to provide a short handout giving an outline in English for non-French members of the audience.

Abstracts should be submitted to cerisydominor@gmail.com by **June 15th, 2023**. Please include : the title of the paper, an abstract of 250-300 words (i.e. 1500-3000 characters including spaces) and a brief biographical note giving details of previous work and publications. **The final programme will be announced in October 2023.**

We invite participants to offer papers based on specific issues or case studies but also to indicate how they consider their work fits within the broader context of domination and within the themes of this conference. We are keen to encourage reflection on the agency of individuals, groups, or communities.

Early career researchers are particularly encouraged to submit proposals. The organizers anticipate being able to offer financial support to doctoral students and post docs not yet in paid employment.

Organizers

Hugo Fresnel, Université de Caen Normandie, Centre Michel de Boüard – CRAHAM, UMR 6273.

Bastien Michel, Université de Caen Normandie, Centre Michel de Boüard – CRAHAM, UMR 6273.

Advisory committee

- Pierre Bauduin (Université de Caen Normandie, Centre Michel de Boüard – CRAHAM, UMR 6273) ;
- Boris Bove (Université de Rouen Normandie, GHRIS, EA 3831) ;
- Gaël Carré (DRAC de Normandie, SRA) ;
- Anne Curry (University of Southampton, Faculty of Humanities) ;
- Antoine Destemberg (Université d'Artois, CREHS, UR 4027) ;
- Laurence Jean-Marie (Université de Caen Normandie, Centre Michel de Boüard – CRAHAM, UMR 6273) ;
- Frédérique Lachaud (Sorbonne Université, Centre Roland Mousnier, UMR 8596) ;
- Fabien Paquet (Université de Caen Normandie, Centre Michel de Boüard – CRAHAM, UMR 6273) ;
- Daniel Power (Swansea University, MEMO) ;
- Diane Rego (Université de Caen Normandie, Centre Michel de Boüard – CRAHAM, UMR 6273).